



ASSOCIATION ADEPAL PPR

Saint Pancrasse - 38660 PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Mail : adepalsp@laposte.net

Site Internet : <https://www.adepal-ppr.fr/>

NEWSLETTER DE juin 2024

NOUVELLES PARUTIONS courant mai et juin 2024 sur le site de l'association ADEPAL PPR :

- Les lieux de restauration à Plateau des Petites Roches
- Les personnes âgées dans la société. (Forum)
- Résultats élections européennes 2024 dans les 3 villages du Plateau.

SUITE A L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DE LA COMMUNE

Le CCAS de Plateau-des-Petites-Roches, après avoir fait réaliser l'analyse des besoins sociaux de la commune (ABS) par le cabinet d'études "ID- ES Consultants, 69 Dardilly" avait invité les habitants à participer à un atelier de travail jeudi 23 mai.

Au cours de cette réunion 2 sujets ont été abordés :

- Comment lutter contre les exclusions et
- Clarifier le rôle du CCAS.

Outre 2 personnes du cabinet "ID- ES Consultants", étaient présents :

4 élus membres du CCAS, 3 agents communaux, 4 membres du CCAS et/ou du COPIL de l'ABS, 3 personnes extérieures à la communes (collège et habitat social), 5 représentants d'associations (ADMR centre de soins infirmiers, ADMR services à la personne, les Gentianes, le Grand Tétras, l'ADEPAL-PPR)

Soit 19 personnes, l'une étant à la fois membre du CCAS et d'une Association.

Le cabinet "ID- ES Consultants " doit faire la synthèse de cette réunion, nous vous la communiquerons ensuite.

EXPOSITION CREART PLATO Les Samedi 15 et dimanche 16 juin 2024.

La seconde édition de l'exposition Créart'Plato s'est tenue le week-end des 15 et 16 juin 2024 à la salle polyvalente de St Pancrasse.

Organisée en partenariat entre l'association ADEPAL PPR et la Mairie de Plateau des Petites Roches cette seconde édition a rassemblé 19 exposants, tous artistes du Plateau, créateurs d'œuvres très diverses, allant de la peinture, sculpture, gravure et bien d'autres disciplines qui, rassemblées dans la salle polyvalente de St Pancrasse, ont donné à cette manifestation son côté original et éclectique.

Si la journée de samedi a été quelque peu perturbée par les conditions météorologiques peu favorables, le beau soleil du dimanche a créé une ambiance plus agréable qui a permis à de nombreux visiteurs de venir admirer les œuvres exposées et de partager un moment convivial avec les artistes.

L'ambiance, elle, était au beau fixe, en particulier entre les exposants qui ont pu découvrir le travail des autres artistes, de parler de leurs œuvres et de leurs techniques. Tout au long du week-end, les moments festifs (petits déjeuners, repas pris, ensemble, samedi à midi, pizzas collectives dimanche chez Maria et Lilian « Sous la Dent ») ont fait le bonheur de tous. D'un commun accord et de l'avis de tous, il a été décidé de reconduire notre exposition l'an prochain.

Merci à tous, exposants, visiteurs, organisateurs, mairie pour leur investissement et pour ces moments de convivialité.

La municipalité doit prochainement statuer sur :

- Les **BESOINS SOCIAUX** de la population, après les ateliers de réflexion collective précédemment cités. Il faut noter que, selon l'INSEE (paru en janvier 2024) le nombre des plus de 65 ans en France dépasse largement celui des moins de 15 ans. La Loi du 8 avril 2024 apporte des mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie dans les territoires.
- La réalisation du **PROJET DE PANNEAUX DE MEMOIRES** des ex établissements de santé, adopté en réunion publique le 13 mai 2024. Date du conseil municipal ?

Par ailleurs, avant les vacances d'été, petit rappel de **LA REUNION DE MI-MANDAT de septembre 2023** : <https://www.adepal-ppr.fr/blog/la-democratie-participative-a-l-epreuve.html>

Mme la Maire s'était prononcée sur une réunion annuelle. Une nouvelle rencontre avec la population devrait donc avoir lieu en septembre 2024. Nous attendons...

Au cours de la réunion de septembre 2023, divers sujets avaient fait l'objet d'un questionnement de la part de l'adepal PPR, entre autres :

Navette communale entre les 3 villages, PAEN, assainissement à St Pancrasse, l'information communale pour ceux qui n'ont pas internet, sécurité CD 30 et nuisances sonores à St Pancrasse, éclairage public avec panneaux solaires, parcours d'orientation à St Pancrasse. (A noter qu'un parcours de découverte existe depuis plusieurs années : <https://isere-attractivite.com/equipements/sentier-de-decouverte-des-egrifolets> dans le même secteur), signalétique du plateau, stationnements sauvages de campings cars au pied de la station de ski et dans les prés, absences à l'année de 2 élus au conseil municipal, absence d'organigramme des services municipaux qui avait été annoncé lors de la réunion de mi-mandat, quelle aide aux commerçants en difficulté à cause de l'arrêt du funiculaire, tarifs cantine scolaire et modification barème en cours, calcul du prix de revient annuel par habitant des dépenses « Culture » (compris le centre culturel à St Bernard) : proposition d'une élue lors de la réunion de mi-mandat 2023. Nous espérons avoir des réponses au cours d'une prochaine réunion...

D'autres questions se sont rajoutées à celles précédemment posées :

- **Fermeture de la route des tunnels** en juillet et août 2024. **Quel impact sur le commerce local ?**
- Autorisation de construire des **habitats légers** dans la commune (Tiny houses et yourtes). Quelles conséquences sur l'environnement ?
- Sécurité des tunnels : doit-on envisager le remplacement de la signalisation actuelle par des feux alternatifs aux entrées ?
- Rafraîchissement de **la salle polyvalente de St Pancrasse** (rideaux – murs etc...) Quand ?

- La commune a engagé de nombreux travaux ces dernières années (école etc...) **Quel est l'endettement par habitant à ce jour ? (Quelles possibilités pour le futur ?)**

PAS DE NEWSLETTER DE L'ASSOCIATION ADEPAL PPR DURANT L'ETE.

Passez un bon été, et à bientôt !

ADEPAL PPR – Juin 2024 –

IMPORTANT

ADEPAL PPR est une association, loi 1901, indépendante et participative, **qui ne bénéficie d'aucune subvention ; seules les cotisations et la bonne volonté de ses adhérents lui permettent de fonctionner.** Afin de nous permettre de continuer à faire vivre la démocratie participative locale à Plateau des Petites Roches, adhérez ou participez aux frais de l'association (frais de site internet, frais de compte bancaire et assurance) en versant **SOIT :**

1) **Une contribution libre** par virement bancaire ou postal à :

ASSOC. ADEPAL PPR Crédit agricole
IBAN 13906 00163 00205855653 97
BIC AGRIFRPP839

(Indiquer : versement /participation à l'association adepal ppr)

SOIT :

2) **Une adhésion 2024** à l'association adepal ppr= 15 euros/famille ou 10 euros par personne, en indiquant votre nom prénom et adresse, au même compte.

NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE.